

ville dans les divers partis où le poussait son caprice ; que Scipion, dis-je, voulait que la crainte qu'inspirerait Carthage fût pour les Romains comme un frein qui gourmandât leur audace ; qu'il jugeait les Carthaginois trop faibles pour assujettir les Romains, mais trop forts pour être méprisés. Caton, de son côté, croyait trop dangereux, pour un peuple, que sa grande puissance portait aux plus grands excès, d'avoir comme une perpétuelle menace une ville de tout temps très puissante, et alors devenue plus sage par les malheurs dont elle avait été châtiée ; qu'il fallait donc ôter à Rome toute crainte extérieure, quand elle avait au dedans tant d'occasions de commettre de nouvelles fautes.

Ce fut ainsi que Caton suscita cette troisième et dernière guerre punique. Elle commençait à peine lorsqu'il mourut, après avoir prédit quel serait celui qui la terminerait : c'était un jeune homme encore tribun des soldats, mais qui déjà avait montré dans les combats autant de prudence que de courage. Lorsque les nouvelles de ses premiers exploits arrivèrent à Rome, Caton, en les entendant raconter, s'écria :

Seul il a du bon sens parmi les ombres vaines.

Scipion confirma bientôt cette prédiction par de nouveaux succès. Caton laissa d'une seconde femme un fils qui fut surnommé Saloninus, du nom de sa mère. Saloninus mourut dans sa préture : il eut un fils surnommé Marcus, qui parvint au consulat ; et il fut l'aïeul de Caton le philosophe, l'homme le plus vertueux et le plus célèbre de son temps.



FIG. 57. — Quadriga.

## LES GRACQUES<sup>1</sup>

LOIS AGRAIRES ET PROJETS DE RÉFORME DE TIBÉRIUS  
ET DE CAIUS GRACCHUS.

Tibérius et Caius Gracchus étaient fils de Tibérius Gracchus, qui, honoré de la censure, de deux consulats et d'autant de triomphes, tira de sa propre vertu une gloire bien supérieure à celle que lui donnaient toutes ces dignités. Aussi, après la mort de Scipion, le vainqueur d'Annibal, fut-il choisi pour époux de Cornélie, fille de cet illustre Romain, quoiqu'il n'eût jamais été l'ami du père, et qu'au contraire ils eussent toujours été en opposition l'un avec l'autre. On raconte qu'un jour il trouva deux serpents dans son lit ; que les devins, après avoir attentivement examiné ce prodige, lui défendirent de les tuer ou de les lâcher tous les deux ; que par rapport au choix de l'un ou de l'autre, ils lui déclarèrent que s'il tuait le mâle, il hâterait sa propre mort, et qu'en tuant la femelle, il avancerait celle de Cornélie. Tibérius, qui aimait tendrement sa femme, et qui pensait d'ailleurs qu'étant assez âgé, et Cornélie encore jeune c'était à lui de mourir le premier, tua le mâle et lâcha la femelle : il mourut peu de temps après, laissant douze enfants qu'il avait eus de Cornélie.

La veuve se mit à la tête de la maison et se chargea elle-même de l'éducation de ses enfants ; elle fit paraître en tout tant de sagesse, tant de grandeur d'âme et de tendresse maternelle, qu'il parut que Tibérius avait sagement fait de préférer sa propre mort

1. Tibérius meurt en 133 et Caius Gracchus en 121 avant J.-C.

à celle d'une femme de ce mérite. Le roi Ptolémée lui ayant offert de venir partager son diadème avec le rang et le titre de reine, elle le refusa. Dans son veuvage, elle perdit le plus grand nombre de ses enfants, et ne conserva qu'une fille, qui fut mariée au jeune Scipion, et deux fils, Tibérius et Caius Gracchus, dont nous écrivons la vie; elle les éleva avec tant de soin, qu'étant, de l'aveu de tout le monde, les jeunes Romains les plus heureusement nés pour la vertu, leur excellente éducation parut encore avoir surpassé la nature. Tibérius avait neuf ans de plus que son frère; ce qui mit entre son administration et celle de Caius un intervalle considérable; et rien ne contribua davantage à renverser toutes leurs entreprises : comme ils ne fleurirent pas tous deux ensemble, ils ne purent réunir leur puissance; ce qui l'aurait considérablement augmentée et peut-être rendue invincible. Je vais donc écrire séparément la vie de chacun d'eux, et je commence par l'ainé. Tibérius, à peine sorti de l'enfance, se fit une réputation si rapide et si brillante, qu'il fut jugé digne d'être associé au collège des augures, moins encore pour sa naissance que pour sa vertu. Appius Claudius rendit à son mérite un témoignage bien flatteur, lorsque cet homme illustre, honoré du consulat et de la censure, que sa dignité personnelle avait fait nommer prince du sénat, et qui par sa grandeur d'âme surpassait tous les Romains de son temps, s'étant trouvé avec lui à un festin des augures, après l'avoir comblé de marques d'amitié, lui proposa sa fille en mariage. Tibérius accepta, sans balancer, une proposition si flatteuse. Les conventions ayant été faites sur-le-champ, Appius, en rentrant chez lui, appela sa femme dès le seuil de la porte. « Antistia, lui cria-t-il, je viens de promettre en mariage notre fille Claudia. — Pourquoi donc cet empressement? lui répondit sa femme avec surprise; et qu'était-il besoin de précipiter ce mariage, à moins que tu ne lui aies trouvé pour mari Tibérius Gracchus<sup>1</sup>? »

Le jeune Tibérius, servant en Afrique sous le second Scipion, qui avait épousé sa sœur, vivait dans la tente de son général, dont il reconnut bientôt l'excellent naturel, et ces qualités admirables si propres à exciter dans les autres l'amour de la vertu et le désir de l'imiter. Pour lui, il surpassa en peu de temps tous les

1. Tibérius n'avait alors que vingt ans.

jeunes gens de l'armée en valeur et en soumission à la discipline. Il monta le premier sur la muraille d'une ville ennemie. Après cette guerre, il fut nommé questeur, et le sort l'envoya servir contre les Numantins, sous le consul Mancinus, homme qui ne manquait pas de talents, mais qui fut le plus malheureux des généraux romains. Il est vrai que ses malheurs et les événements funestes qu'il éprouva ne servirent qu'à faire éclater non seulement la prudence et le courage de Tibérius, mais, ce qui est plus admirable encore, son respect et sa déférence pour son général, à qui le sentiment de ses infortunes avait fait presque oublier son rang et son autorité. Découragé par la perte de plusieurs batailles, il tenta de se retirer à la faveur de la nuit et d'abandonner son camp. Les Numantins, avertis de sa retraite, commencèrent par s'emparer du camp; ensuite, se mettant à la poursuite des fuyards, ils massacrèrent les derniers, et, enveloppant toute l'armée, ils la poussèrent dans des lieux difficiles, d'où il était impossible de la dégager. Mancinus, désespérant de forcer les passages, envoya un héraut aux ennemis, pour entrer avec eux en composition. Ils répondirent qu'ils ne se fieraient à personne qu'à Tibérius, et demandèrent qu'on le leur envoyât. Ils avaient conçu cette estime pour ce jeune homme, et sur la réputation dont il jouissait dans l'armée, et par le souvenir qu'ils conservaient de son père Tibérius, qui, faisant la guerre en Espagne, après avoir soumis plusieurs peuples, avait accordé la paix aux Numantins et avait fait ratifier le traité par le peuple romain, qui l'avait exécuté avec une religieuse exactitude.

On leur envoya donc Tibérius, qui, s'étant abouché avec les principaux officiers, en obtenant d'eux certaines conditions, en leur cédant sur d'autres, conclut un traité qui sauva évidemment vingt mille citoyens, outre les esclaves et ceux qui suivaient l'armée sans être enrôlés. Les Numantins restèrent maîtres de tout ce qui était dans le camp romain et le pillèrent. Les registres de Tibérius se trouvèrent parmi le butin; ils contenaient ses comptes de recette et de dépense pendant sa questure; et comme il attachait un grand prix à les recouvrer, il quitta l'armée, qui était déjà en marche, et s'en alla à Numance, accompagné seulement de trois ou quatre de ses amis. Il appela les commandants de la place, et les pria de lui faire rendre ses registres, afin qu'à Rome ses ennemis ne prissent pas sujet de le calomnier, cette perte le mettant hors d'état de rendre ses comptes. Les Numantins, ravis

de l'occasion qui se présentait de l'obliger, l'invitèrent à entrer dans Numance; et le voyant s'arrêter pour délibérer sur ce qu'il devait faire, ils sortirent de la ville, s'approchèrent de lui, et, le prenant par la main, le conjurèrent avec instance de ne plus les regarder comme des ennemis et de prendre en eux toute confiance. Tibérius crut devoir le faire, soit par le désir de recouvrer ses registres, soit par la crainte de les offenser s'il paraissait se défier d'eux. Dès qu'il fut entré, les magistrats lui firent servir à diner, le pressèrent de s'asseoir et de manger avec eux. Ils lui rendirent ses registres, et l'invitèrent ensuite à prendre dans le butin tout ce qu'il voudrait. Il ne prit que l'encens, dont il se servait pour les sacrifices publics; et il les quitta après les avoir remerciés et leur avoir donné des marques sensibles de confiance et d'amitié.

Lorsqu'il fut de retour à Rome, la paix dont il avait été l'agent fut généralement blâmée, comme déshonorante pour la dignité de Rome; mais les parents et les amis des soldats qui avaient servi dans cette guerre et qui formaient une grande partie du peuple, s'assemblèrent autour de Tibérius, et, attribuant au général seul ce qu'il y avait de honteux dans le traité, ils disaient hautement que c'était à Tibérius qu'on devait la conservation de tant de milliers de citoyens. Ceux qui étaient mécontents de cette paix voulaient qu'on suivit l'exemple des anciens Romains, qui renvoyèrent aux Samnites des généraux qui s'étaient trouvés trop heureux d'échapper à ce peuple par un accord honteux, et leur livrèrent aussi tous ceux qui avaient concouru ou consenti au traité, tels que les questeurs, les tribuns des soldats, pour faire ainsi retomber sur leur tête le parjure et l'infraction de la paix. Le peuple fit paraître en cette occasion sa bienveillance et son affection pour Tibérius; il ordonna que le consul Mancinus serait livré aux Numantins nu et chargé de fers, et il fit grâce à tous les autres en faveur de Tibérius. On croit que la considération de Scipion, alors le plus grand des Romains, fut fort utile à Tibérius; mais on blâma Scipion de n'avoir pas empêché la condamnation de Mancinus, et fait confirmer la paix conclue avec les Numantins, dont Tibérius, son parent et son ami, était l'auteur...

Les Romains avaient coutume de vendre une partie des terres qu'ils avaient conquises sur les peuples voisins, d'annexer les autres au domaine et de les donner à ferme aux citoyens qui ne

possédaient aucun fonds, à la charge d'une légère redevance au trésor public. Les riches ayant porté ces rentes à un plus haut prix, avaient évincé les pauvres de leurs possessions: on fit donc une loi qui défendait à tout citoyen d'avoir en fonds plus de cinq cents plèthres\* de terre. Cette loi contint quelque temps la cupidité des riches et vint au secours des pauvres, qui par ce moyen demeurèrent sur les terres qu'on leur avait affermées, et conservèrent chacun la portion qui lui était échue dès l'origine des partages. Dans la suite, les voisins riches se firent adjudger ces fermes sous des noms empruntés; et enfin il les tinrent ouvertement en leur propre nom. Alors les pauvres, dépouillés de leurs possessions, ne montrèrent plus d'empressement pour faire le service militaire, et ne désirèrent plus élever des enfants. Ainsi l'Italie allait être bientôt dépeuplée d'habitants libres et remplie d'esclaves barbares, que les riches employaient à la culture des terres, pour remplacer les citoyens qu'ils en avaient chassés. Caius Lélius, l'ami de Scipion, entreprit de remédier à cet abus; mais les Romains les plus puissants s'y étant opposés, il craignit une sédition et abandonna son projet. Cette modération lui mérita le surnom de sage ou de prudent; car le mot latin signifie, ce me semble, l'un et l'autre.

Tibérius, nommé tribun du peuple, reprit le projet de Scipion. Quelques écrivains disent qu'il était poussé par sa mère Cornélie, qui ne cessait de reprocher à ses fils que les Romains l'appelaient la belle-mère de Scipion, et pas encore la mère des Gracques. Caius, son frère, dans un mémoire qu'il a laissé, rapporte que Tibérius, en traversant la Toscane pour aller de Rome à Numance, vit ce beau pays désert, et n'ayant pour laboureurs et pour pâtres que des étrangers et des barbares; et que ce tableau affligeant lui donna dès lors la première pensée d'un projet qui fut pour eux la source de tant de malheurs. Mais ce fut réellement le peuple lui-même qui alluma le plus son ambition, et qui le détermina à cette entreprise, en couvrant les portiques, les murailles et les tombeaux d'affiches par lesquelles on l'excitait à faire rendre aux pauvres les terres du domaine. Au reste, il ne rédigea pas seul la loi: il prit conseil des citoyens de Rome les plus distingués par leur réputation et par leur vertu. C'était d'ailleurs la loi la plus douce et la plus modérée qu'on pût faire contre l'injustice et l'avarice les plus révoltantes. Ces hommes qui méritaient d'être punis de leur

désobéissance, et chassés, après avoir payé l'amende, des terres qu'ils possédaient contre la disposition des lois, il leur ordonnait seulement de s'en dessaisir, en recevant le prix des fonds qu'ils retenaient injustement, et de les céder aux citoyens qui en avaient besoin pour vivre.

Quelque douce que fût cette réforme, le peuple s'en contenta et consentit à oublier le passé, pourvu qu'on ne lui fit plus d'injustice à l'avenir; mais les riches et les grands propriétaires, révoltés par avarice contre la loi et contre le législateur, par dépit et par opiniâtreté, voulurent détourner le peuple de la ratifier; ils lui

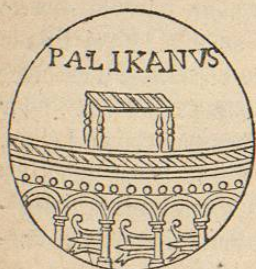


Fig. 58. — La tribune aux harangues.

peignirent Tibérius comme un séditieux, qui ne proposait un nouveau partage des terres que pour troubler le gouvernement et mettre la confusion dans toutes les affaires. Leurs efforts furent inutiles: Tibérius soutenait la cause la plus belle et la plus juste avec une éloquence qui aurait pu donner à la plus mauvaise des couleurs spécieuses. Il se montrait redoutable et invincible lorsque du haut de la tribune, que le peuple environnait en foule, il parlait en faveur des pauvres.

« Les bêtes sauvages, disait-il, qui sont répandues dans l'Italie ont leurs tanières et leurs repaires où elles peuvent se retirer, et ceux qui combattent, qui versent leur sang pour la défense de l'Italie, n'y ont d'autre propriété que la lumière et l'air qu'ils respirent; sans maison, sans établissement fixe, ils errent de tous côtés avec leurs femmes et leurs enfants. Les généraux les trompent quand ils les exhortent à combattre pour leurs tombeaux et pour leurs temples; mais dans un si grand nombre de Romains en est-il un seul qui ait un autel domestique et un tombeau où reposent ses ancêtres? Ils ne combattent et ne meurent que pour entretenir le luxe et l'opulence d'autrui; on les appelle les maîtres de l'univers, et ils n'ont pas en propriété une motte de terre. »

Ce discours, qu'il prononça avec un grand courage et beaucoup

1. La tribune aux harangues, située dans le Forum, était une grande construction circulaire, surmontée d'une plate-forme que supportaient des arcades dont les piliers étaient ornés d'éperons de navires pris sur l'ennemi. Dans la figure, faite d'après une médaille, les éperons, vus de côté, doivent être supposés placés de face.

de pathétique, remplit le peuple d'un enthousiasme qu'il ne pouvait contenir, et ne fut contredit par aucun de ses adversaires. Laissant donc toute discussion, ils s'adressèrent au tribun Marcus Octavius, jeune homme grave et modéré dans ses mœurs, et d'ailleurs l'ami particulier de Tibérius. Aussi, par égard pour son collègue, Octavius refusa-t-il d'abord de mettre opposition à sa loi; mais, pressé vivement par les plus puissants d'entre les Romains et comme forcé dans sa résistance, il se déclara contre Tibérius et s'opposa à la ratification de sa loi. Parmi les tribuns, c'est toujours l'opposition qui l'emporte; l'accord de tous les autres est sans force quand un seul refuse son consentement. Tibérius, irrité de cette opposition, retira cette première loi si douce pour les riches, et en proposa une seconde plus agréable au peuple et plus rigoureuse pour leurs injustes oppresseurs: elle ordonnait à ceux-ci de quitter sur-le-champ les terres qu'ils occupaient au mépris des anciennes lois. Cette nouvelle ordonnance fit naître entre Octavius et lui des combats continuels dans la tribune; et quoiqu'ils y parlassent l'un et l'autre avec autant de véhémence que d'obstination, il ne leur échappa jamais une parole injurieuse ni un seul mot que la colère eût dicté: tant il est vrai que non seulement dans l'ivresse des plaisirs, mais encore dans les emportements de la colère, un bon naturel, une sage éducation modèrent l'esprit et le retiennent dans les bornes de l'honnêteté!

Tibérius, voyant que sa loi intéressait personnellement Octavius, qui possédait beaucoup de terres du domaine, lui offrit, pour faire cesser son opposition, de lui rendre, de son propre bien, qui n'était pas fort considérable, le prix de ses terres. Octavius ayant rejeté cette offre, Tibérius rendit une ordonnance qui suspendait l'exercice des fonctions de toutes les magistratures jusqu'à ce que sa loi eût été soumise aux suffrages du peuple. Il ferma et scella de son propre sceau les portes du temple de Saturne, afin que les questeurs ne pussent y rien prendre ni rien y porter; il prononça de fortes amendes contre ceux des prêteurs qui désobéiraient à son ordonnance, et la crainte de les encourir força tous les magistrats de suspendre l'exercice de leurs charges. A l'instant les possesseurs de terres prirent des habits de deuil et se présentèrent sur la place dans l'état le plus triste et le plus abattu. Ils tendirent secrètement des embûches à Tibérius et apostèrent des meurtriers pour l'assassiner; et comme

il en fut averti, il porta un poignard sous sa robe, au vu de tout le monde. Le jour de l'assemblée, Tibérius appelait le peuple pour donner les suffrages, lorsque les riches enlevèrent les urnes et causèrent par là une grande confusion. Mais comme les partisans de Tibérius, beaucoup plus nombreux que leurs adversaires, l'auraient emporté de force, que déjà même ils se rassemblaient en foule autour de lui, Manlius et Fulvius, deux personnages consulaires, tombant aux genoux de Tibérius et lui serrant les mains, le conjurèrent, les larmes aux yeux, de renoncer à son entreprise. Tibérius, qui sentit de quel danger la ville était menacée, qui respectait d'ailleurs Manlius et Fulvius, leur demanda ce qu'ils voulaient qu'il fit. Ils lui répondirent qu'ils ne se croyaient pas capables de lui donner conseil dans une affaire si importante, et ils le conjurèrent d'en référer au sénat; ce qu'il leur accorda sur-le-champ.

Le sénat, qui déjà s'était assemblé, n'ayant pu rien terminer à cause du grand crédit que les riches avaient dans ce corps, Tibérius eut recours à un moyen injuste en soi et contraire aux lois, mais auquel il se détermina par le désespoir de faire passer autrement sa loi; ce fut de déposer Octavius du tribunat. Il lui parla d'abord en public et le conjura, avec les paroles et les manières les plus insinuanes, de lever son opposition, d'accorder cette grâce au peuple, qui ne demandait rien que de juste, et qui n'obtiendrait même qu'une faible récompense de tous ses travaux et de tous les dangers auxquels il était chaque jour exposé. Octavius, ne se laissant point fléchir à ses prières : « Je vois, lui dit Tibérius, qu'ayant tous deux, comme tribuns du peuple, un pouvoir égal, le différend que nous avons ensemble ne pourrait se terminer que par les armes : je n'y connais qu'un seul remède : c'est que l'un de nous soit déposé de sa charge. » En même temps il ordonna à Octavius de demander d'abord les suffrages du peuple sur son collègue, ajoutant qu'il descendrait sur-le-champ de la tribune et rentrerait dans la classe des simples citoyens si c'était la volonté du peuple. Octavius n'ayant pas voulu se prêter à cet arrangement : « Je demanderai, lui dit Tibérius, que le peuple donne sur toi ses suffrages, à moins qu'après avoir eu le temps de la réflexion, tu n'aies changé d'avis » ; et il congédia l'assemblée. Le lendemain, le peuple s'étant rassemblé, Tibérius monte à la tribune et tente un dernier effort pour gagner Octavius ; mais, le trouvant toujours inflexible, il rend une ordonnance qui le destitue

du tribunat et appelle aussitôt le peuple aux suffrages pour une nouvelle élection. Le nombre des tribus était de trente-cinq ; dix-sept avaient déjà donné leur voix contre Octavius, et il n'en fallait plus qu'une pour qu'il fût réduit à l'état de simple particulier. Tibérius fit arrêter les suffrages ; et, s'adressant de nouveau à Octavius, il le conjura, en le tenant étroitement serré dans ses bras, à la vue de tout le peuple, de ne pas s'exposer à l'affront d'une destitution publique, et de ne pas le charger lui-même de l'odieux d'une ordonnance si dure et si sévère. Octavius, dit-on, fut ému et attendri de ces prières ; ses yeux se remplirent de larmes, et il garda longtemps le silence ; mais enfin ses regards s'étant portés sur les riches et les possesseurs des terres, qui étaient en fort grand nombre, la honte et la crainte des reproches qu'ils pourraient lui faire le retinrent ; et, s'exposant avec courage à tout ce qui pouvait lui arriver de plus terrible, il dit à Tibérius qu'il n'avait qu'à faire ce qu'il voudrait. Sa déposition ayant été prononcée par le peuple, Tibérius commanda à un de ses affranchis (car c'étaient ses affranchis qui lui servaient de licteurs) de le faire sortir de la tribune : cette circonstance ajouta encore à la compassion qu'excitait Octavius, qu'on voyait si ignominieusement arraché de son siège. Le peuple voulut même se jeter sur lui ; mais les riches, accourus pour le défendre, repoussèrent les efforts de la multitude. Octavius ne se sauva qu'avec peine de la fureur du peuple ; un esclave fidèle, qui s'était toujours tenu devant lui pour parer les coups, eut les yeux arrachés. Ce fut contre l'intention de Tibérius, qui, informé de ce désordre, courut précipitamment pour en prévenir les suites.

La loi sur le partage des terres passa donc sans résistance ; on nomma trois commissaires pour en faire la recherche et la distribution ; ce fut Tibérius lui-même avec Appius Claudius, son beau-père, et son frère Caius Gracchus, qui n'était pas alors à Rome ; il servait au siège de Numance, sous Scipion l'Africain. Tibérius, ayant terminé cette affaire paisiblement et sans trouver d'opposition, fit nommer un tribun à la place d'Octavius ; mais au lieu de le choisir dans la classe des citoyens les plus distingués, il prit un de ses clients, nommé Mucius. Les nobles, indignés de ce choix et craignant tout de l'accroissement de sa puissance, ne cessaient de lui attirer des mortifications dans le sénat. Il avait demandé qu'on lui fournit suivant l'usage, aux dépens du public, une tente pour